

Périodiques non canadiens

Le secrétaire parlementaire a également fait des affirmations erronées. Il a parlé de pommes et d'oranges, il a essayé de les comparer et de nous les faire confondre. Il a indirectement comparé KVOS à une station mexicaine.

[Français]

M. Fernand E. Leblanc (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Madame le président, j'invoque le Règlement.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): L'honorable député de Laurier (M. Leblanc) invoque le Règlement.

M. Leblanc (Laurier): Madame le président, il me semble que le député qui a la parole à l'heure actuelle discute de beaucoup de choses qui ne sont pas pertinentes au bill que nous sommes en train d'étudier, et je connais votre sévérité à ce point de vue-là. Voilà pourquoi je tenais à attirer votre attention sur le fait qu'il pourrait peut-être discuter du bill à l'étude et non pas parler de toutes les provinces une par une, des secrétaires parlementaires et le reste.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Je désire rappeler à l'honorable député que nous débattons à l'heure actuelle les motions nos 7, 8, 9 10 et 11 qui traitent de la radiodiffusion et de la télédiffusion. C'est un sujet très vaste, et je crois que l'honorable député s'en est tenu aux motions à l'étude.

[Traduction]

M. Wenman: Permettez-moi de féliciter Mme l'Orateur pour la décision qu'elle vient de rendre. Elle m'a toujours semblé très juste, et elle vient de démontrer encore une fois que je ne faisais que répondre aux observations du collègue du député, le secrétaire parlementaire. Je commentais ses propos. Si je m'éloigne du sujet, il l'a fait également en soulevant de telles questions. C'est lui qui a mis sur le tapis la question de la station de télévision mexicaine. Mon argument porte sur la différence existant entre une station de télévision mexicaine et KVOS. L'une des deux agit comme une entreprise canadienne à part entière. Il y a une énorme différence entre une station comme KVOS-TV, qui permet à des artistes canadiens de se faire connaître, et une station mexicaine. Je pense qu'il ne peut le nier.

Puis le député a parlé de l'injustice de la FCC aux États-Unis. Chaque fois que la FCC a rendu une décision et élaboré une nouvelle politique, elle s'y est conformée strictement. Elle ne détruit aucune institution existante, et je défie le député de me citer un seul cas où elle l'ait fait. Elle n'hésiterait pas à prévoir une clause des droits acquis pour les sociétés qui le méritent de par leur sens civique. Voilà le genre de chose dont nous devrions nous occuper mais notre seul droit est de nous faire entendre.

Puis il a déclaré: «Et où était donc KVOS-TV jusqu'ici? Comment se fait-il qu'elle soit soudain sur la sellette?» Si le député n'a jamais entendu parler de cette station, je crains que ce soit parce qu'il n'est au courant de rien. La station est déjà là, depuis longtemps; elle était là en 1971 et elle a présenté de nombreuses instances, mais le problème, c'est qu'on n'en a pas tenu compte. Le CRTC lui a dit: «Nous regrettons, mais nous ne pouvons tenir compte de votre proposition.» Cette station n'a pas pu se faire entendre. Le député a demandé ce qu'elle faisait et je lui

[M. Wenman.]

réponds. Et pourtant, bien qu'elle n'ait pu se faire entendre, elle a dit qu'elle avait confiance en notre pays, en ses artistes et en ses auteurs, qu'elle reviendrait et qu'elle créerait une société connue sous le nom de Canawest grâce aux recettes qu'elle toucherait de la publicité. Ces personnes l'ont fait sans qu'on les y oblige. Elles l'ont fait parce qu'elles s'en sentaient le devoir. Elles l'ont fait à leurs frais, elles continuent de le faire et il faut leur en savoir gré.

● (1640)

On a parlé à cet égard de la FCC et du CRTC. Permettez-moi de préciser que la FCC s'en tient à la loi de la concurrence et du marché, au lieu de procéder par voie de réglementation arbitraire comme celle que nous cherchons à mettre sur pied.

Il y aurait beaucoup de choses à dire à cet égard, et j'aimerais y insister plus longtemps, mais d'autres occasions se présenteront.

Une voix: Vous avez de la chance.

M. Wenman: Oui, les occasions se font de plus en plus rares, de plus en plus brèves. J'espère que le gouvernement écoute, j'espère qu'il croit encore aux vertus de la consultation démocratique. En tout cas une chose est claire, c'est qu'il ne croit pas ses simples députés. Mais je m'écarte du sujet, revenons-en au bill.

Je conclurai comme j'ai débuté, en disant que ce bill a pour objet d'augmenter la production des auteurs et réalisateurs canadiens, de stimuler la culture canadienne par l'infusion de capitaux. Ces capitaux, on veut aller les chercher chez les annonceurs. Mais, d'après ce que nous avons vu, ce n'est pas le bill qui va les attirer. D'après ce que nous avons vu, le chômage va augmenter chez les auteurs, les réalisateurs et les autres travailleurs de ce secteur, du fait de la stagnation, de la réduction ou de la suppression de Canawest. Nous savons que, pour 200 autres de ces personnes, il n'y aura pas l'an prochain d'expansion du marché. Il y aura compression, et cela va leur faire du tort.

Ce passage devrait être radié du bill, et toute l'affaire renvoyée à la prochaine législature. Nous avons un secrétaire parlementaire dévoué et énergique. Je suis persuadé que lui et ses collègues du Parlement, tout comme le ministre d'ailleurs, veulent faire ce qu'il faut. Mais il leur faut le temps de la réflexion. C'est ce que je cherche à leur donner, et je sais qu'ils appuieront mon amendement. C'est la raison pour laquelle je l'ai présenté aujourd'hui.

M. Fleming: Madame l'Orateur, j'invoque le Règlement. Aux termes de l'article 37 du Règlement, et j'espère que c'est le bon article, je réclame 30 secondes pour rectifier deux faits que j'ai signalés dans mon discours. D'abord, ce n'est pas la FCC, mais les producteurs américains qui ne veulent pas que des émissions achetées d'eux soient télévisées à Windsor en même temps qu'elles passent sur des stations américaines. En second lieu, c'est la station de télévision de Windsor et non pas les stations de radio qui ont été forcées par la CRTC d'interrompre la vente de publicité aux États-Unis. L'argument est le même, mais il s'agit de la télévision plutôt que de la radio.